

Île-de-France, Val-de-Marne
Saint-Maur-des-Fossés
30 avenue des Sapins

Maison Fraysse, Saint-Maur-des-Fossés

Références du dossier

Numéro de dossier : IA94000560

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale oeuvre des architectes Baley et Zimbacca

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2015, 000 X 01, 104

Historique

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1966 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Hervé, Michel, Marie Baley (architecte, signature), Alain Marcoz (architecte, signature),

Daniel Ginat (architecte, signature)

Description

Cette maison de 115m² est construite sur une parcelle étroite et est mitoyenne d'autres habitations. Réalisée sur un terrain plat orienté Est-Ouest, elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Les murs sont réalisés en brique pleine apparente et les planchers en dalles de Siporex, et la couverture en bastaing. Cette maison est très inspirée de la Robbie House, réalisée par Frank Lloyd Wright en 1906-1909, un des exemples les plus caractéristiques de la période Prairie Houses. Ici, malgré l'exiguïté du terrain, les architectes sont parvenus à créer une impression d'espace et de fluidité. La maison est séparée de la rue par un mur de clôture dont le soubassement est en brique, surmonté d'une clairevoie en bois. Le plan en L se fonde sur une trame carrée à partir de laquelle s'imbriquent plusieurs volumes géométrique : deux volumes carrés superposés et un volume rectangulaire disposé perpendiculairement. L'aspect de la maison est dominé par des lignes horizontales, des toits plats et des plans intérieurs ouverts. Les architectes ont choisi d'utiliser des matériaux naturels : la brique, le bois, le fer. Du côté droit, la façade antérieure se caractérise par la superposition de trois toits plats à larges débords séparés les uns des autres par des fenêtres en bandeaux. Ils recouvrent une partie du premier étage et de la pièce principale et protègent ainsi l'accès à la porte principale placée en retrait. Le rez-de-chaussée est en partie recouvert d'un parement en bardage de bois. L'emplacement des fenêtres du salon est marqué par un jeu de briques disposées en piles irrégulières. Le côté gauche de la façade adopte un ordre plus classique, le rez-de-chaussée est recouvert d'un parement de brique et le premier étage, en retrait, d'un bardage de bois. La façade postérieure présente au rez-de-chaussée de longues baies vitrées séparées les unes des autres par des menuiseries, et à l'étage un bardage de bois percé de fenêtres en bandeaux. A l'intersection des deux volumes du plan en L de la maison se trouve une curieuse avancée triangulaire (où se trouvait initialement une terrasse qui a été fermée). Là aussi, les larges débords des toits plats signalent et protègent les différents niveaux de l'habitation.

L'intérieur de la maison s'organise autour d'une pièce principale rendue très lumineuse par la superposition des différents niveaux de fenêtres bandeaux sur trois de ses côtés. Cette pièce ouvre à la fois sur la rue et sur le jardin et se déploie

autour d'une cheminée centrale en briques rouges. La salle de séjour est de plain pied, et il faut descendre deux marches pour arriver au niveau qui correspond au sol du jardin.

On accède à l'étage par un petit escalier et les pièces sont desservies par un couloir étroit. Hors la pièce qui était originellement une terrasse, les pièces ne portent pas la marque d'un souci décoratif particulier ou ont été très modifiées.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit

Matériau(x) de couverture : bois en couverture

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements :

Type(s) de couverture :

Escaliers : escalier intérieur

Décor

Techniques : maçonnerie, menuiserie

Représentations : représentation non figurative, triangle

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Présentation générale

La maison de Saint-Maur correspond au groupe de réalisations de l'Atelier d'Architecture et d'Aménagement, créé au tout début des années 1960 par Hervé Baley (1933-2010) et Dominique Zimbacca (1928-2011).

Références documentaires

Bibliographie

- **Guide architecture en France 1945-1983**
EMERY, Marc, GOULET, Patrice. **Guide architecture 1945-1983**. Paris : Groupe Expansion, Architecture d'Aujourd'hui, 1983.
p.124
- **Hervé Baley et l'espoir d'une autre architecture : d'un enseignement à l'autre.**
VAN EYNDE Salomé. **Hervé Baley et l'espoir d'une autre architecture : d'un enseignement à l'autre.**
Mémoire d'étude de l'Ecole du Louvre, sous la direction d'Alice Thomine-Berrada, conservatrice en chef au Musée d'Orsay, Mai 2017.
annexe 7

Périodiques

- **L'Architecture d'aujourd'hui, juin-juillet 1969.**
GOULET, Patrice, GINAT, Daniel. **Quatre habitations. Région parisienne. H. Baley, D. Ginat, A. Marcoz.**
L'Architecture d'Aujourd'hui, juin-juillet 1969, n°144
p.47
- **Aujourd'hui : Art et Architecture, septembre 1966.**
BALEY, Hervé, GOULET, Patrice, **H.Baley, D.Ginat, A.Marcoz**, *Aujourd'hui: Art et Architecture*, septembre 1966, n°54, France I, p.64-81.
p.79

Annexe 1

BALEY, Hervé, H. Baley, D. Ginat, A. Marcoz, Aujourd'hui : Art et Architecture, septembre 1966, n°54 France 1, p.64

L'architecture est le moyen de situer l'individu
dans un contexte vital.

C'est le geste de créer un lieu,
qui lui donne la possibilité d'être chez lui
dans le cadre environnant,
qui le situe par rapport à ce cadre
et le situe par rapport à lui-même.
En cela seulement réside le réel confort.

C'est le geste d'accueillir.
C'est faire que la forme accueille l'espace
et l'espace la lumière ;
que l'intérieur accueille l'extérieur
et que l'extérieur exalte l'intérieur.
C'est la faire fleurir l'espace
au moyen de la lumière
et des formes.

L'œuvre bâtie comme une plante se développe.

Il n'y a que le développement de formes
et espaces se développant :
démarche que l'homme décide par son geste
et dans son geste accompagne.

Le geste est l'efflorescence de la géométrie
dans lequel elle s'épanouit et s'exalte
devenant vivante et spatiale ;

ainsi qu'il en est sa parure
il est sa raison d'être, sa richesse, son langage.

L'œuvre architecturée est en continuel changement
selon les respirations diverses de la vie ;
elle est elle-même vie et devenir ;

elle ne peut donc
ni s'inscrire dans une définition
ni s'ériger en théorie.

Elle est ambiance et non image.

Image : proposition définie
qui est prisonnière d'elle-même et qui emprisonne,
expression d'un moment
dans une époque,

dans un style,
dans une mode.

Telles furent depuis la Renaissance
avec leur semblant de révolutions
nos fiertés architecturales.

Une image ne sera jamais que belle ou laide.

Une ambiance sera toujours évocatrice.

L'architecture est incantation et évocation ;
son essence est analogie,
sa recherche est connaissance de la vie,
son expression est poésie,
son verbe est hors du temps.

Hervé Baley.

Illustrations



Vue ancienne de la Villa de Saint Maur, façade sur rue, côté droit.
Phot. Patrice Goulet
IVR11_20169400047NUC4A



Vue ancienne de la façade de la Villa de Saint Maur, côté rue.
Phot. Patrice Goulet
IVR11_20169400048NUC4A



Vue ancienne de la façade latérale de la Villa de Saint Maur.
Phot. Patrice Goulet
IVR11_20169400049NUC4A



Vue ancienne de la façade et du portail côté rue.
Phot. Patrice Goulet
IVR11_20169400050NUC4A



Vue ancienne de la façade postérieure de la Villa de Saint Maur.
Phot. Patrice Goulet
IVR11_20169400051NUC4A



Vue générale de la maison côté rue.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400052NUC4A



Vue générale de la façade principale avec clôture.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400053NUC4A



Vue de la façade principale : détail de l'entrée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400054NUC4A



Vue générale de la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400055NUC4A



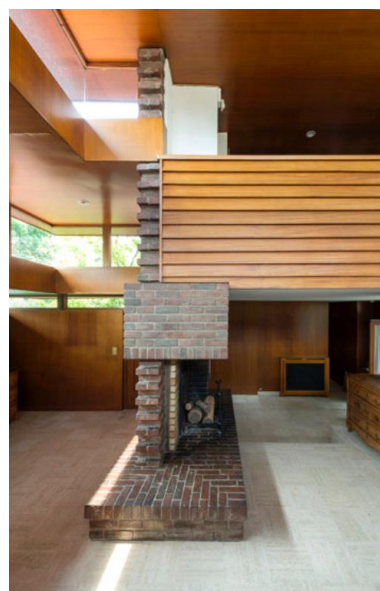
Vue de la façade principale :
détail de l'appenti du garage.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400056NUC4A



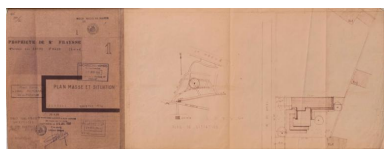
Vue générale de la façade côté jardin.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400057NUC4A



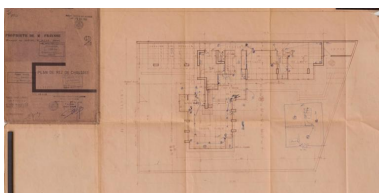
Vue de la cheminée centrale
dans l'espace de séjour.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179400058NUC4A

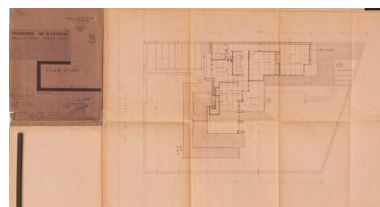


Plan masse et situation.

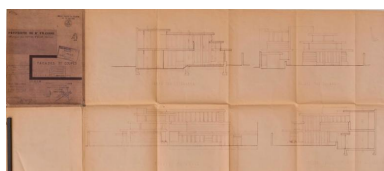
Phot. Hervé, Michel,
Marie Baley , Phot. Daniel Ginat,
Phot. Alain Marcoz
IVR11_20179400059NUC4A



Plan du rez-de-chaussée.
Phot. Hervé, Michel,
Marie Baley , Phot. Daniel Ginat,
Phot. Alain Marcoz
IVR11_20179400060NUC4A



Plan du premier étage.
Phot. Hervé, Michel,
Marie Baley , Phot. Daniel Ginat,
Phot. Alain Marcoz
IVR11_20179400061NUC4A



Plan des façades.

Phot. Hervé, Michel,
Marie Baley , Phot. Daniel Ginat,
Phot. Alain Marcoz
IVR11_20179400062NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation de l'œuvre d'Hervé Baley (1933-2010) (IA11000009)

Auteur(s) du dossier : Anne-Laure Sol, Salomé Van Eynde

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue ancienne de la Villa de Saint Maur, façade sur rue, côté droit.

IVR11_20169400047NUC4A

Auteur de l'illustration : Patrice Goulet

Date de prise de vue : 2016

(c) Patrice Goulet ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue ancienne de la façade de la Villa de Saint Maur, côté rue.

IVR11_20169400048NUC4A

Auteur de l'illustration : Patrice Goulet

Date de prise de vue : 2016

(c) Patrice Goulet ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue ancienne de la façade latérale de la Villa de Saint Maur.

IVR11_20169400049NUC4A

Auteur de l'illustration : Patrice Goulet

Date de prise de vue : 2016

(c) Patrice Goulet ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue ancienne de la façade et du portail côté rue.

IVR11_20169400050NUC4A

Auteur de l'illustration : Patrice Goulet

Date de prise de vue : 2016

(c) Patrice Goulet ; (c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue ancienne de la façade postérieure de la Villa de Saint Maur.

IVR11_20169400051NUC4A

Auteur de l'illustration : Patrice Goulet

Date de prise de vue : 2016

(c) Patrice Goulet ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue générale de la maison côté rue.

IVR11_20179400052NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade principale avec clôture.

IVR11_20179400053NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade principale : détail de l'entrée.

IVR11_20179400054NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade principale.

IVR11_20179400055NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade principale : détail de l'appenti du garage.

IVR11_20179400056NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade côté jardin.

IVR11_20179400057NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cheminée centrale dans l'espace de séjour.

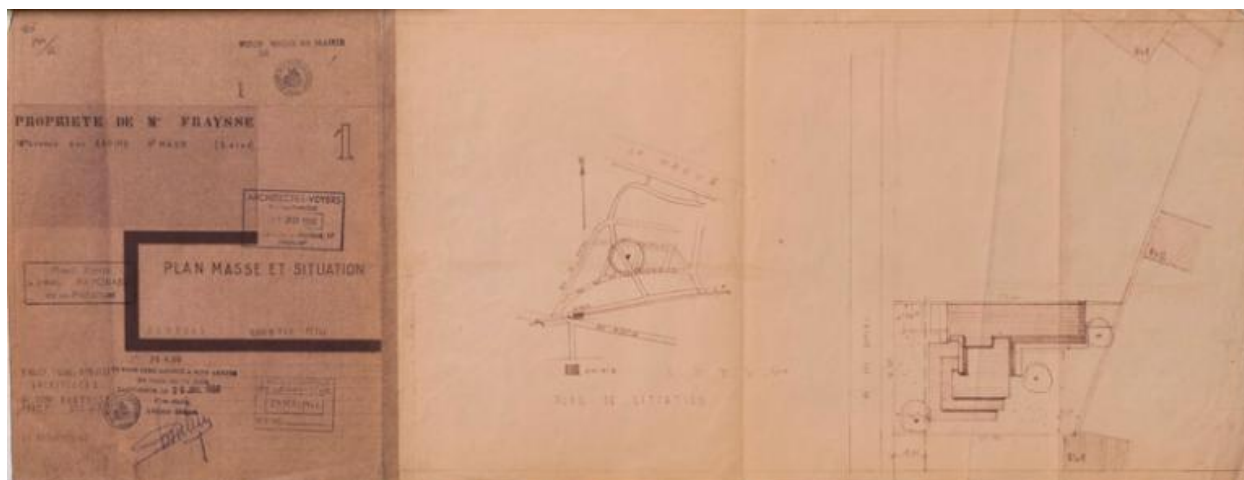
IVR11_20179400058NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan masse et situation.

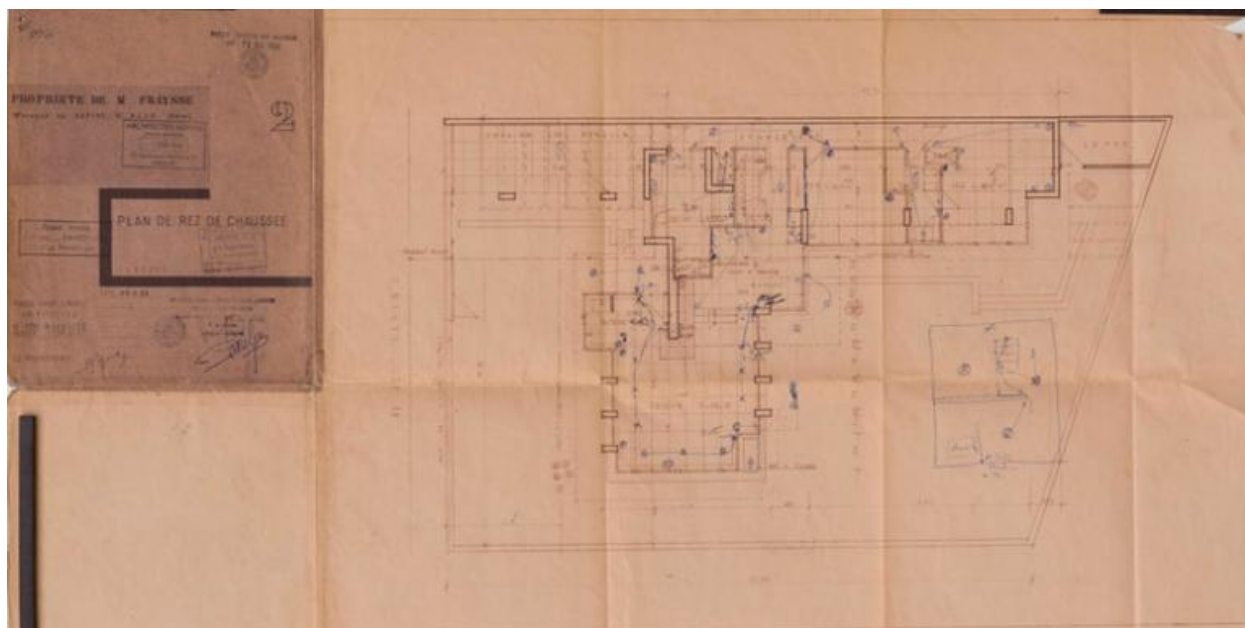
IVR11_20179400059NUC4A

Auteur de l'illustration : Hervé, Michel, Marie Baley , Auteur de l'illustration : Daniel Ginat, Auteur de l'illustration : Alain Marcoz

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du rez-de-chaussée.

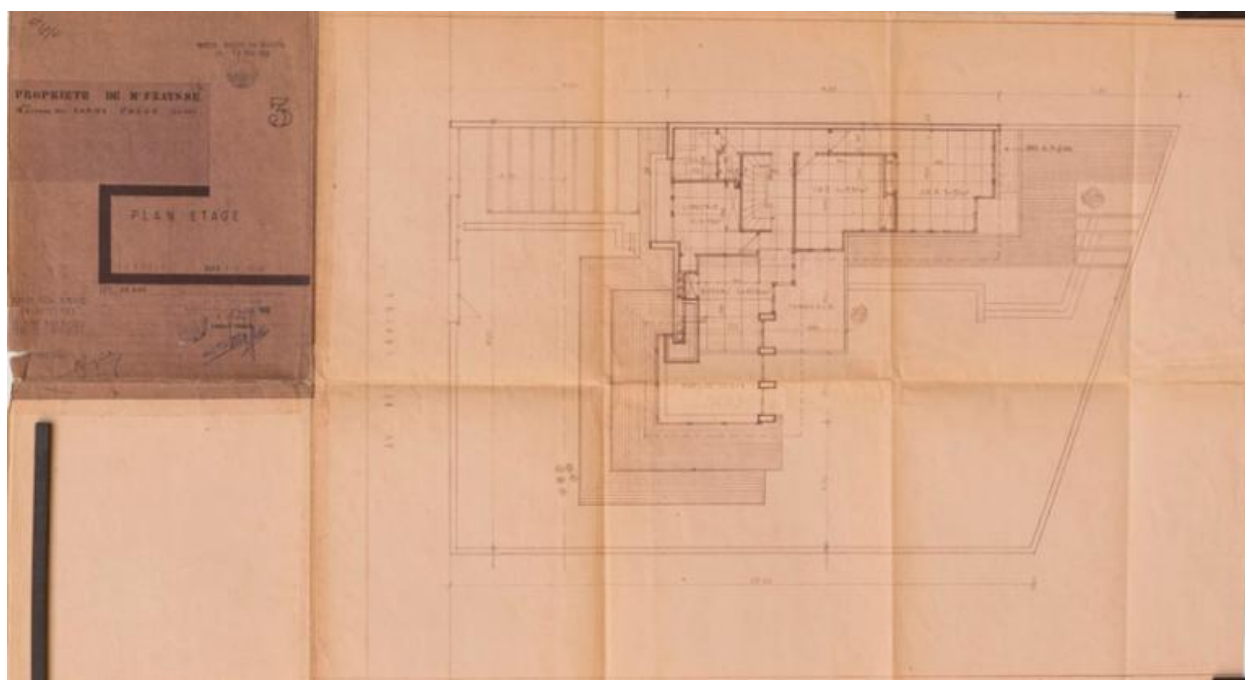
IVR11_20179400060NUC4A

Auteur de l'illustration : Hervé, Michel, Marie Baley , Auteur de l'illustration : Daniel Ginat, Auteur de l'illustration : Alain Marcoz

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du premier étage.

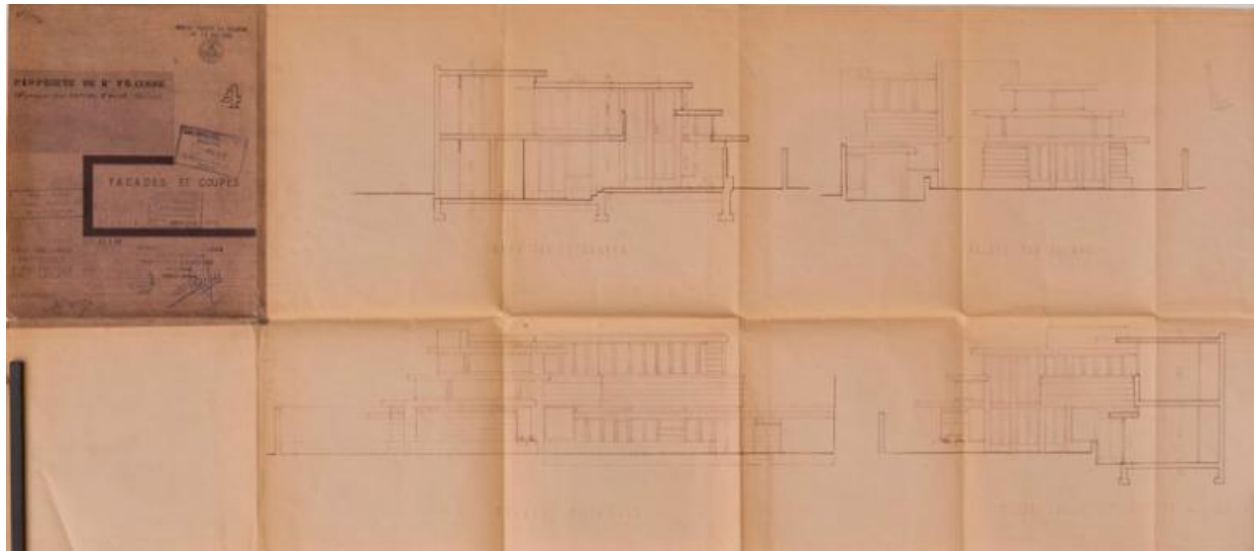
IVR11_20179400061NUC4A

Auteur de l'illustration : Hervé, Michel, Marie Baley , Auteur de l'illustration : Daniel Ginat, Auteur de l'illustration : Alain Marcoz

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan des façades.

IVR11_20179400062NUC4A

Auteur de l'illustration : Hervé, Michel, Marie Baley , Auteur de l'illustration : Daniel Ginat, Auteur de l'illustration : Alain Marcoz

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)